



La Rochelle le 2 avril 2010

A tous les adhérents,

Comme vous le savez déjà un mouvement d'action concernant tous les services, va démarrer le 6 avril (certains services ayant déjà anticipés). Lors de notre conseil national du 23 mars à St Nazaire les propositions d'action ont fait l'objet de longues discussions. Des camarades ont été élus comme référents et coordonnateurs de l'action qui aura un caractère intersyndical.

Notre action sera de longue durée et elle pèsera sur les négociations budgétaires en cours, ainsi que sur les quatre groupes de travail mis en place après l'audience au cabinet : pénibilité/dangerosité ; plan de formation ; promotion interne ; mal être au travail. Une première réunion sur la pénibilité aura lieu mardi 6 avril à Paris .

Il est possible que certains chefs de service ou administrateurs exercent des pressions de toutes sortes pour briser la dynamique en cours. Si c'était le cas, réagissez localement avec votre section syndicale, informez systématiquement le secrétaire national, ainsi que le référent concerné.

Soyons tous dans l'action, unis et solidaires.

Le secrétariat national